

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

PLATEFORME ÉLÉVATRICE VERTICALE

# PH-300





## Sommaire

1. Description générale.....	Page 2
1.1. Application .....	Page 2
1.2. Réglementation .....	Page 2
1.3. Caractéristiques .....	Page 2
2. Description détaillée .....	Page 3
2.1. Entraînement et guidage .....	Page 3
2.2. Machine .....	Page 3
2.3. Véhicule.....	Page 4
2.4. Porte de niveau supérieur .....	Page 6
2.5. Options .....	Page 6
2.6. Installation .....	Page 7
2.7. Commande.....	Page 9
2.8. Éléments de sécurité.....	Page 10
3. Dimensions de l'installation .....	Page 11
3.1. Course jusqu'à 500 mm, embarquement à 180° .....	Page 11
3.2. Course jusqu'à 500 mm, embarquement à 90° .....	Page 12
3.3. Course supérieure à 500 mm, embarquement à 180° .....	Page 13
3.4. Course supérieure à 500 mm, embarquement à 90° .....	Page 14
3.5. Conditions requises pour les surfaces adjacentes .....	Page 15
3.6. Porte de niveau supérieur .....	Page 17
3.7. Fosse pour soufflet de protection (optionnel) .....	Page 18
3.8. Autres localisations de l'armoire .....	Page 20

## 1. Description générale

### 1.1. Application

Plateforme élévatrice destinée au transport vertical de personnes à mobilité réduite pour un fonctionnement entre deux niveaux définis d'arrêt dans des logements, des locaux commerciaux et des bâtiments publics.

L'élévateur ne requiert pas de fosse, sauf pour l'option de soufflet de protection, et il peut être installé sans gaine fermée.

Les dimensions et la charge de l'élévateur sont adaptées pour un passager en fauteuil roulant ou à pied. Elles conviennent pour des utilisateurs en fauteuil roulant manuel ou motorisé compact et maniable pour des environnements intérieurs qui permettent d'éviter certains obstacles à l'extérieur (classes A et B selon la norme européenne EN 12184), ainsi que pour des scooters de petite taille. L'éventail de dimensions et les configurations d'embarquement permettent la rotation du fauteuil roulant sur la surface en cas de configuration d'embarquement à 90°.

### 1.2. Réglementation

L'élévateur est conforme à la directive machines 2006/42/CE, ce qui permet sa commercialisation dans tous les pays de l'Union européenne, ainsi qu'à la norme internationale ISO 9386-1:2000.

### 1.3. Caractéristiques

**Charge nominale (Q)** 300 kg

**Vitesse nominale (v)** 0,1 m/s

**Course (R)** Jusqu'à 1,5 mètre

**Type d'actionnement** Hydraulique à action directe

**Caractéristiques électriques** 230 V  $\pm$  5 % monophasé 50/60 Hz

Possibilité d'autres tensions monophasées.

La puissance consommée à pleine charge peut atteindre 900 W (3,9 A à 230 V).

## 2. Description détaillée

### 2.1. Entraînement et guidage

<b>Actionnement</b>	<p>Hydraulique à action directe et poussée latérale.</p> <p>Cylindre à soupape de sécurité et entrée d'huile inférieure. Selon la course de l'élévateur, il peut s'agir d'un cylindre simple ou d'un cylindre télescopique à deux expansions, dans les deux cas avec un piston de 35 mm de diamètre.</p>
<b>Guidage</b>	<p>Pour le guidage de la plateforme élévatrice, on fournit une colonne formée d'une structure soudée de profils UF50.100.4 haubanés, et le chariot se déplace donc grâce à des roulements qui roulent à l'intérieur des profils.</p> <p>L'élévateur dispose d'une colonne de guidage qui est fournie en un seul tronçon et avec le cylindre et le chariot déjà assemblés.</p>
<b>Finition</b>	<p>Ensemble soudé et panneaux enveloppants peints en peinture époxy-polyester couleur RAL 7035.</p>

### 2.2. Machine

	<p>Aussi bien la centrale hydraulique que les éléments électriques de l'élévateur se situent à l'intérieur d'une armoire compacte de petites dimensions. Cette armoire est conçue pour être installée dans une position adjacente au guide de l'élévateur, soit au niveau inférieur, soit au niveau supérieur (voir détails de l'installation au niveau inférieur à la section « 3. Dimensions de l'installation » et de l'installation au niveau supérieur à la section « 3.8. Autres localisations de l'armoire »).</p> <p>De manière alternative, l'armoire peut se situer dans une position non adjacente au guide et différente des précédentes, à une distance maximale de 10 mètres de l'ensemble du guide (voir « 3.8. Autres localisations de l'armoire »).</p> <p>L'armoire n'est pas préparée pour être installée en extérieur.</p>
<b>Centrale hydraulique</b>	<p>Centrale hydraulique à moteur externe et pompe à engrenages. Elle dispose d'une électrovalve de descente, d'une vanne anti-retour et d'une vanne de surpression intégrées dans un groupe de valves qui comprend, en outre, un manomètre avec une clé de protection. Un bouton-poussoir de descente manuelle est inclus dans le groupe comme système d'actionnement d'urgence pour le sauvetage du passager. La centrale hydraulique comprend également un filtre de retour et une clé de fermeture.</p>
<b>Tableau électrique</b>	<p>Dans l'armoire, on trouve le tableau électrique de commande, avec les éléments suivants : interrupteur principal, disjoncteur du moteur, contacteurs, transformateur, batteries et carte de commande principale de l'élévateur.</p>
<b>Finition</b>	<p>Armoire peinte en peinture époxy-polyester couleur RAL 7035.</p>

### 2.3. Véhicule

Le véhicule dispose d'une plateforme de dimensions adaptées pour l'utilisation par des personnes en fauteuil roulant et d'une rampe pliable sur le côté d'accès à la plateforme au niveau inférieur.

La surface du sol de la plateforme et de la rampe d'accès compte des bandes antidérapantes pour faciliter l'accès à la plateforme.

Dans la partie supérieure du côté de protection de la plateforme sur le côté du guide se trouve une carcasse plastique haute résistance avec une main-courante intégrée.

#### Protections fixes

Le côté sans accès à la plateforme comprend des protections fixes contre la chute de la plateforme. Il s'agit d'une plaque basse et d'une barrière tubulaire à deux tubes situés à une hauteur de 300 mm et de 1 100 mm du sol de la plateforme.

La barrière de protection n'est pas incluse sur les élévateurs dont la course est inférieure ou égale à 500 mm ni lorsqu'il existe une surface adjacente à ce côté qui est verticale, continue, solide, qui couvre la dimension complète de la plateforme et qui est située à une distance de 20 mm du sol de la plateforme.

Protection fixe vitrée, en option.

#### Protections mobiles

Sur le côté d'accès à la plateforme au niveau inférieur sont situées deux protections mobiles. Il s'agit de deux bras, situés à 300 mm et à 1 100 mm du sol de la plateforme, motorisés, à mouvement synchronisé et dont le fonctionnement est complètement automatique pendant l'accès à la plateforme.

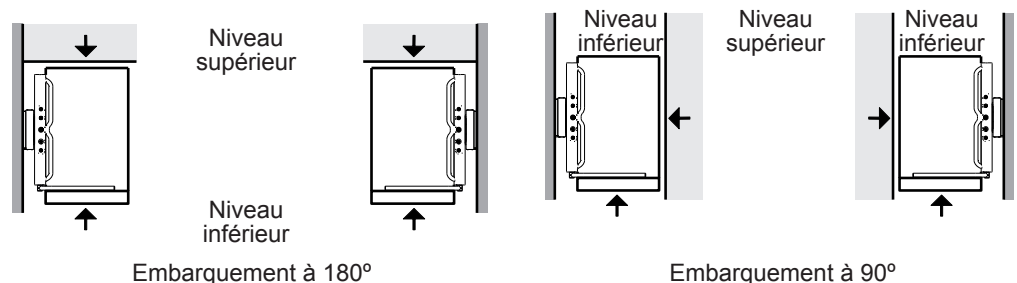
Les élévateurs dont la course est inférieure ou égale à 500 mm ne sont pas dotés de protections mobiles.

#### Configuration d'embarquement

Selon l'espace disponible pour l'accès à la plateforme au niveau supérieur et selon la position du guide par rapport à l'accès à la plateforme, différentes configurations d'embarquement sont possibles.

Dans les configurations d'embarquement à 180°, l'accès au niveau supérieur s'effectue parallèlement à la paroi de fixation du guide, tandis que dans les configurations d'embarquement à 90°, l'accès à la plateforme au niveau supérieur s'effectue perpendiculairement à la paroi de fixation du guide.

Voir les dimensions minimales recommandées pour l'accès pour chacune des configurations dans la section « 3. Dimensions de l'installation ».



Possibilité de configurations d'embarquement à 90° avec accès à la plateforme au niveau inférieur perpendiculairement à la paroi de fixation du guide et au niveau supérieur parallèlement à la paroi de fixation du guide (consulter).

**Dimensions de la plateforme**

Selon la configuration d'embarquement. Voir dimensions dans la section « 3. Dimensions de l'installation ».

Configuration	Largeur (mm)	Profondeur (mm)
180°	800 <sup>(1)</sup>	1 250 <sup>(2)</sup>
90°	900 <sup>(1)</sup>	

<sup>(1)</sup> Optionnellement, les plateformes peuvent être livrées dans de plus petites largeurs pour des installations aux dimensions de gaine plus réduites. Ces largeurs de plateforme réduites pourraient ne pas être compatibles avec l'utilisation de certains modèles de fauteuils roulants.

<sup>(2)</sup> Optionnellement, disponibilité d'une plateforme de 1 400 mm de profondeur et de 900 mm de large avec embarquement à 180°.

**Finition**

Panneaux enveloppants, plateforme et rampe d'accès peintes en peinture époxy-polyester couleur RAL 7035.

Protections mobiles et protection fixe peintes en peinture époxy-polyester couleur RAL 7005.

Bandes antidérapantes de palier et rampe d'accès de couleur noire.

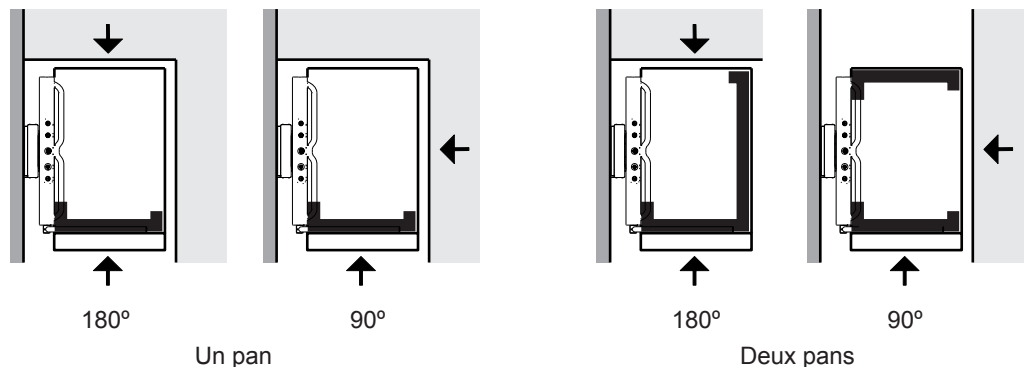
Carcasse supérieure en plastique de couleur RAL 7005.

**Soufflet de protection**

De manière optionnelle, un soufflet de protection peut être fourni pour la partie inférieure du véhicule, en toile de polyester avec revêtement en PVC imperméable et ignifuge et renforcements en PVC rigide. La fonction du soufflet est celle de fournir une barrière visuelle qui délimite le vide situé sous la plateforme. Le soufflet n'est pas un élément de sécurité. L'élément chargé de servir de protection contre les risques d'écrasement reste le plateau inférieur du plancher (voir « 2.8. Éléments de sécurité »).

Le soufflet n'est posé que sur les côtés où cela est nécessaire pour que l'utilisateur ne puisse pas accéder au vide situé sous la plateforme. Il existe deux options de configuration, au choix :

- Soufflet sur un pan, celui de l'embarquement inférieur. Cette disposition est appropriée lorsqu'il existe une paroi sur le côté dénué d'embarquement.
- Soufflet sur deux pans, aussi bien du côté de l'embarquement inférieur que du côté dénué d'embarquement. Cette disposition est appropriée lorsqu'il n'existe pas de paroi sur le côté dénué d'embarquement.



## 2.4. Porte de niveau supérieur

Comme mesure de protection contre les chutes depuis le niveau supérieur, les élévateurs avec une course supérieur à 500 mm comprendront une porte au niveau supérieur.

Porte battante sans linteau semi-automatique à un vantail et de 1 100 mm de hauteur.

Dispose de serrure à actionnement électrique conformément à la série de normes EN 81, avec un contact de sécurité pour le contrôle de la position verrouillée et avec un déverrouillage d'urgence par une clé triangulaire standard.

Avec un contact électrique de sécurité pour le contrôle de la position fermée du vantail.

### Option automatique

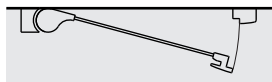
Actionnement automatique par moto-réducteur à courant continu contrôlé par un circuit électronique avec un micro-contrôleur et fonctionnement complètement intégré à la manœuvre de l'élévateur. L'automatisme est intégré à l'intérieur du poteau du côté charnière de la porte.

### Dimensions

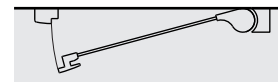
Hauteur (H) : 1 100 mm

Passage libre (PL) : 800 mm (standard pour la configuration d'embarquement à 180°)  
900 mm (standard pour la configuration d'embarquement à 90°)

### Main



Main gauche



Main droite

### Finition

Vantail vitré.

Poteaux et poignée en aluminium peints en peinture époxy-polyester couleur grise RAL 7035.

## 2.5. Options

### Couleur

Panneaux enveloppants du véhicule, plateforme, rampe d'accès, structure soudée et panneaux enveloppants du guide, poteaux et poignée de la porte du niveau supérieur peints dans d'autres couleurs de la carte RAL.

### Installation en extérieur

Finition à haute résistance à la corrosion et installation électrique étanche pour des installations en extérieur. Résistance à la corrosion par traitement de cataphorèse sur les structures soudées du guide et du véhicule ainsi que sur les bras et la barrière de protection et finition peinte en peinture polyester. L'armoire n'est pas préparée pour être installée en extérieur.



## 2.6. Installation

### Localisation

La colonne de guidage est prévue pour être fixée au sol du niveau inférieur et sur l'une des parois latérales de la gaine.

Sur la paroi latérale, la fixation du guide est prévue à la hauteur de l'armature du niveau supérieur et à l'extrémité supérieure du guide. De manière alternative, quand on ne dispose pas d'éléments structurels auxquels fixer l'extrémité supérieure du guide, on prévoit une double fixation à la hauteur de l'armature du niveau supérieur. Tout le matériel nécessaire est fourni pour la fixation de l'ensemble guide grâce à des ancrages chimiques.

Les instructions de montage spécifient les réactions transmises à la paroi de fixation du guide.

La paroi faisant face au côté de l'embarquement au niveau supérieur doit avoir une surface verticale, continue, solide et sans aspérités sur toute la dimension de la plateforme. La paroi du côté de fixation de la colonne de guidage doit aussi être verticale, continue, solide et sans aspérités.

S'il existe des éléments sur le côté sans embarquement de la plateforme, les caractéristiques de sa superficie dépendent de la distance à laquelle se trouvent ces éléments de la plateforme.

Pour plus de détails sur les surfaces et les conditions requises quant à ces dernières, veuillez consulter la section « 3. Dimensions de l'installation ».

### Électrique et hydraulique

L'installation hydraulique est fournie totalement pré-assemblée et il ne reste qu'à brancher la centrale hydraulique située à l'intérieur de l'armoire et le guide. Le branchement s'effectue par un tuyau hydraulique flexible à double maille métallique et soumise individuellement à un test de pression avec les raccords montés.

L'installation électrique est également fournie complètement pré-assemblée, avec le véhicule et l'ensemble guide entièrement câblés ; il ne reste qu'à brancher le véhicule à l'ensemble guide et brancher l'ensemble guide, les boîtes à boutons de paliers et, le cas échéant, la porte du niveau supérieur à l'armoire.

Pour la localisation prévue de l'armoire de la machine adjacente à l'ensemble guide, aussi bien au niveau inférieur qu'au supérieur, on fournit une goulotte pour loger le conduit hydraulique ainsi que les câbles de branchement entre l'ensemble guide et l'armoire de manière à cacher ces branchements.

Dans le cas de boîtes à boutons pour un montage en surface (voir description complète dans la section « 2.7. Commande »), on fournira des goulottes pour loger les câbles de branchement entre les boîtes à boutons et l'armoire pour qu'elles soient cachées, réduisant ainsi les travaux de préparation.

**Porte de niveau supérieur** La porte est conçue pour être fixée sur le sol du niveau supérieur de manière à former une surface uniforme et continue vers l'intérieur du vide de l'élévateur du côté de l'embarquement (voir « 3. Dimensions de l'installation »).

Tout le matériel nécessaire à sa fixation au sol est fourni et elle ne requiert aucune fixation latérale à d'autres éléments. Il existe deux types de fixation au choix :

- Directe au sol. Ce genre de fixation ne demande pas de travaux de préparation. On utilise une plaque de 6 mm d'épaisseur fixée au sol au moyen de vis et de manchons pour un ancrage chimique. On monte ensuite, sur cette plaque, une tôle en acier inoxydable de 1 mm. Cette tôle sert d'embellisseur, pour cacher les éventuels défauts du bord vu du sol, avec une petite rampe pour combler la marche de la plaque. Voir « 3.6. Porte de niveau supérieur ».
- À travers une plaque encastrée sous le sol et fixée au béton structurel. Ce genre de fixation demande des travaux de préparation, mais ne laisse aucune saillie dans la zone de passage puisqu'aucune plaque de sol n'est utilisée. Voir « 3.6. Porte de niveau supérieur ».

**Soufflet de protection** Cette option requiert la réalisation d'une fosse pour y loger le soufflet de protection, lorsque ce dernier est complètement plié, avec la plateforme au niveau inférieur d'arrêt. La profondeur minimum de la fosse dépend de la course de la plateforme (voir « 3.7. Fosse pour soufflet de protection (optionnel) »).

Fourniture de tout le matériel nécessaire à la fixation du soufflet au sol au moyen de vis et de chevilles à expansion en nylon.

## 2.7. Commande

### Commandes sur la nacelle

Intégrées à la carcasse supérieure et situées à une hauteur adéquate pour les utilisateurs en fauteuil roulant. Comprend les éléments suivants :

- Commutateur pour restreindre l'utilisation.
- Boutons-poussoirs de montée et descente indépendants, avec un indicateur lumineux de fonctionnement.
- Bouton-poussoir d'arrêt d'urgence, avec un indicateur lumineux de fonctionnement.
- Indicateur acoustique et lumineux de surcharge.

### Boîtes à boutons de palier

On dispose de deux modèles de boîtier de commande : à encastrer au mur à chaque niveau de palier (forme standard) ou avec un boîtier pour un montage en surface (en option). Sur des élévateurs avec une porte de niveau supérieur, la boîte à boutons du niveau supérieur est intégrée à l'un des poteaux de la porte.

Boîtes à boutons à encastrer avec des éléments de commande montés sur une plaque en acier inoxydable.

Boîtes à boutons pour un montage en surface avec des éléments de commande montés sur un boîtier de connexions.

En option, boîtes à boutons de palier en surface sans fil pour une installation sans câbles.

Les boîtes à bouton comprennent les éléments suivants :

- Commutateur pour restreindre l'utilisation.
- Bouton-poussoir d'appel de la plateforme élévatrice, avec un indicateur lumineux de fonctionnement.

### Caractéristiques de la manœuvre

Manœuvre basée sur l'électronique intégrée par micro-contrôleur avec les caractéristiques principales suivantes :

- Mouvement de la plateforme par actionnement continu aussi bien des boutons-poussoirs de la plateforme que des boîtes à boutons de palier.
- Priorité des commandes de la plateforme sur les commandes des boîtes à boutons de palier.
- Détection d'arrêts par fins de course.
- Contrôle automatique du positionnement de la rampe d'embarquement pour l'accès à la plateforme et des bras de protection, le cas échéant, depuis les boîtes à boutons de palier et depuis les commandes du véhicule.
- Déplacement du véhicule subordonné à la position horizontale des bras de protection et la position levée de la rampe.
- Nivellement au niveau supérieur avec la porte ouverte.

## 2.8. Éléments de sécurité

Parmi toutes les mesures de sécurité et de protection de la plateforme élévatrice, nous soulignons les suivantes :

### Générales

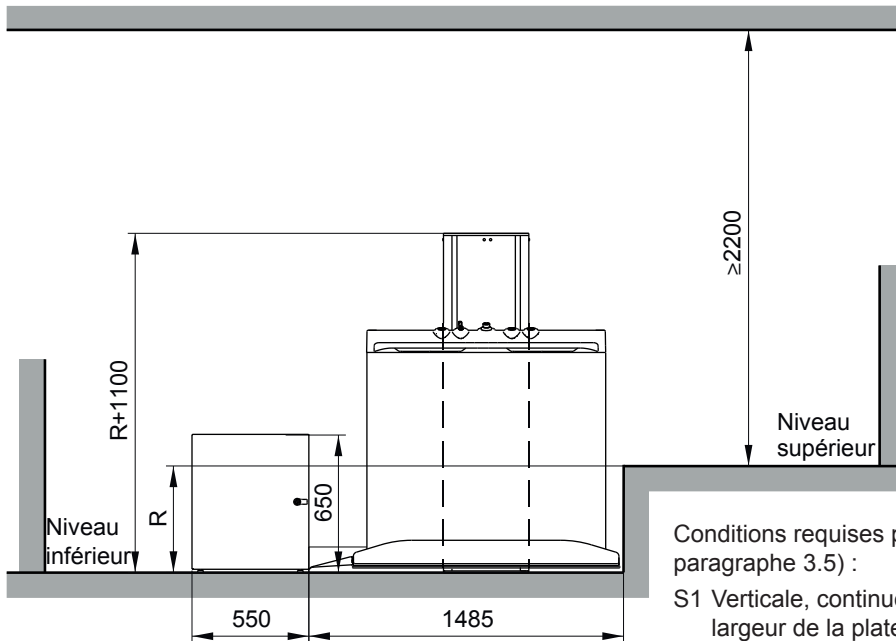
- Soupape de sécurité comme mesure de sécurité contre la chute libre par rupture de tuyauteries.
- Bras de protection et rampe d'accès avec contrôle électrique de son verrouillage mécanique.
- Sur les plateformes élévatrices avec porte de niveau supérieur, contrôle électrique de la fermeture ainsi que du verrouillage de la serrure électrique.
- Système de nivellement au niveau supérieur avec la porte de niveau supérieur ouverte comme mesure de sécurité contre la dérive.
- Fin de course supérieure.
- Contrôle du temps maximum d'alimentation des moteurs et de l'électrovalve de descente.

### Utilisation

- Plateau inférieur au sol de la plateforme comme dispositif de détection d'obstacles. En cas de détection d'obstacle, un mouvement du véhicule dans le sens de la montée est permis.
- Système de contrôle de charge par transducteur de pression.
- Bouton-poussoir d'arrêt d'urgence dans le véhicule.
- Fonctionnement en descente par batterie jusqu'au niveau inférieur avec ouverture automatique des bras de protection et rampe d'accès ordonnée depuis le véhicule en cas de défaillance de l'alimentation électrique.
- Bouton de descente manuelle sur la centrale hydraulique pour le sauvetage en cas de panne.
- Ouverture manuelle des bras de protection et de la rampe d'accès avec une clé triangulaire de sécurité pour le sauvetage en cas de panne.

### 3. Dimensions de l'installation

#### 3.1. Course jusqu'à 500 mm, embarquement à 180°



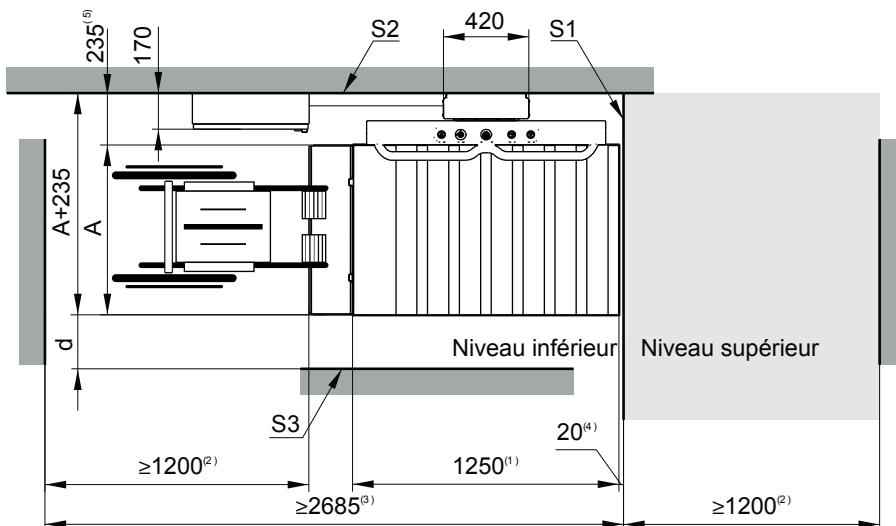
Conditions requises pour les surfaces adjacentes (voir paragraphe 3.5) :

S1 Verticale, continue, solide et sans aspérités ; sur toute la largeur de la plateforme

S2 Verticale, continue, solide et sans aspérités

S3 Selon la valeur de la distance à la plateforme (d) :

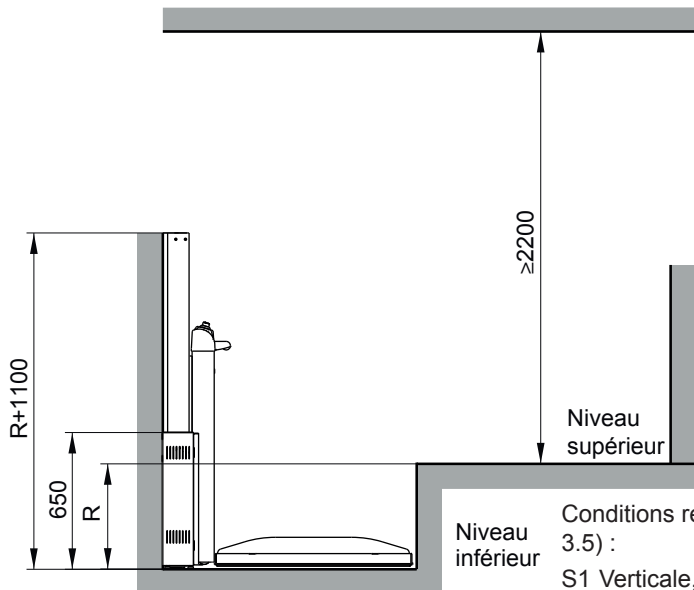
d (mm)	Surface
≥ 20	Verticale, continue, solide et sans aspérités
≥ 120	Verticale, continue et solide
≥ 400	Sans conditions spécifiques



- R Course  
 A Largeur de la plateforme (standard 800 mm). Largeur réduite disponible en option  
 d Distance entre plateforme et surface adjacente sur le côté sans embarquement  
 (1) Profondeur de la plateforme

- (2) Espace minimum pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 1 500 mm)  
 (3) Espace minimum total au niveau inférieur pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 2 985 mm)  
 (4) Distance entre plateforme et mur d'embarquement du niveau supérieur  
 (5) Distance entre plateforme et mur de fixation

### 3.2. Course jusqu'à 500 mm, embarquement à 90°



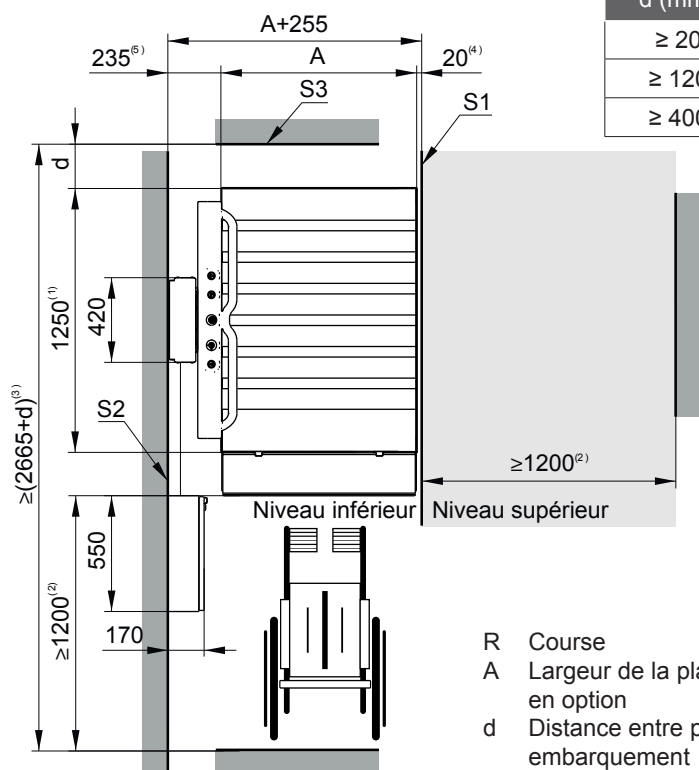
Conditions requises pour les surfaces adjacentes (voir paragraphe 3.5) :

S1 Verticale, continue, solide et sans aspérités ; sur toute la longueur de la plateforme

S2 Verticale, continue, solide et sans aspérités

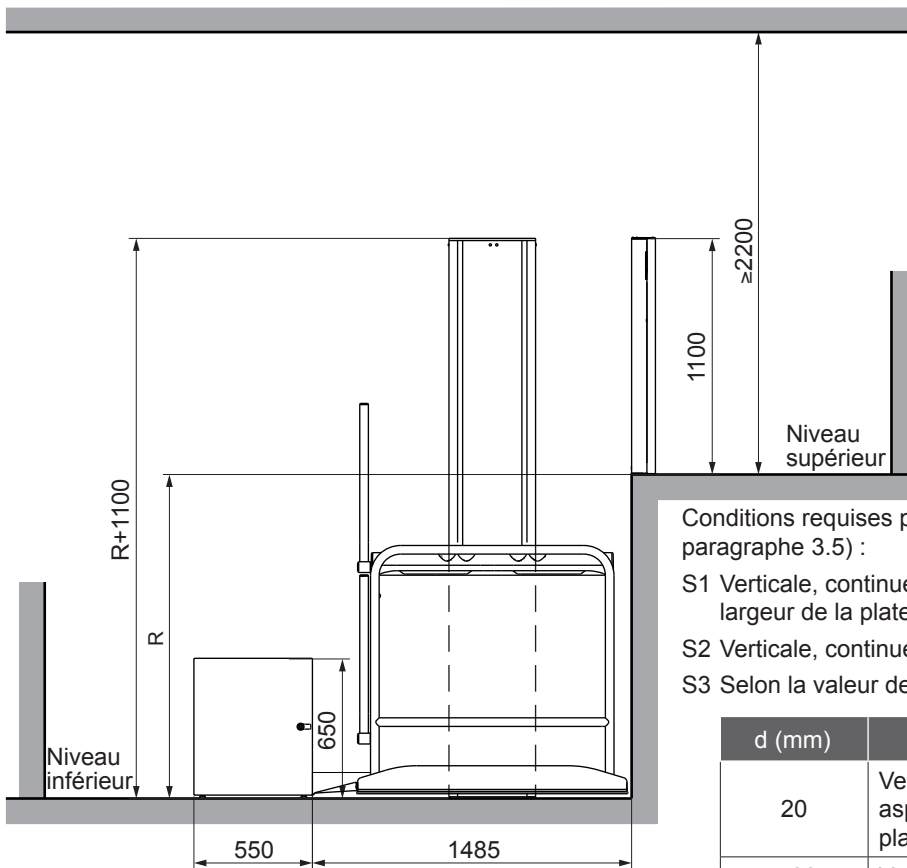
S3 Selon la valeur de la distance à la plateforme (d) :

d (mm)	Surface
≥ 20	Verticale, continue, solide et sans aspérités
≥ 120	Verticale, continue et solide
≥ 400	Sans conditions spécifiques



- R Course  
 A Largeur de la plateforme (standard 900 mm). Largeur réduite disponible en option  
 d Distance entre plateforme et surface adjacente sur le côté sans embarquement
- (1) Profondeur de la plateforme  
 (2) Espace minimum pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 1 500 mm)  
 (3) Espace minimum total au niveau inférieur pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 2 965+d mm)  
 (4) Distance entre plateforme et mur d'embarquement du niveau supérieur  
 (5) Distance entre plateforme et mur de fixation

**3.3. Course supérieure à 500 mm, embarquement à 180°**



Conditions requises pour les surfaces adjacentes (voir paragraphe 3.5) :

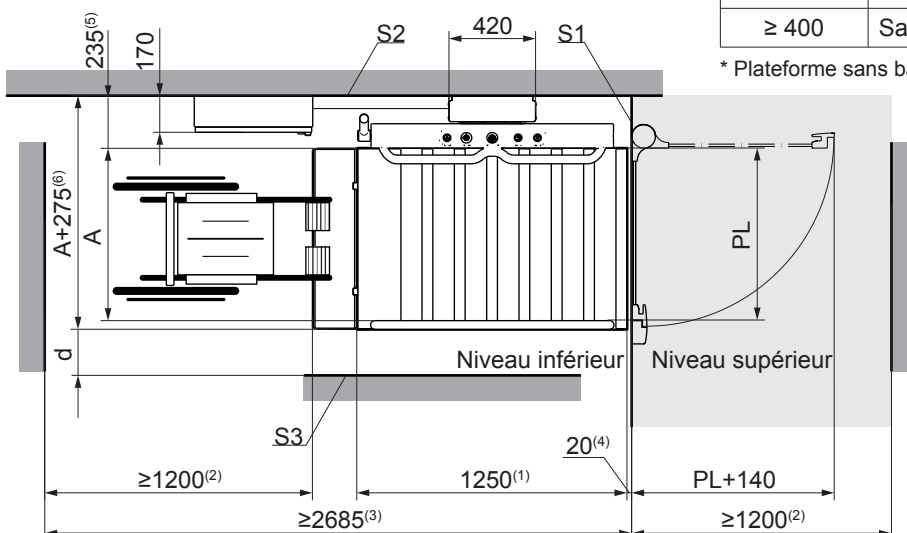
S1 Verticale, continue, solide et sans aspérités ; sur toute la largeur de la plateforme

S2 Verticale, continue, solide et sans aspérités

S3 Selon la valeur de la distance à la plateforme (d) :

d (mm)	Surface
20	Verticale, continue, solide et sans aspérités ; sur toute la dimension de la plateforme*
≥ 80	Verticale, continue, solide et sans aspérités
≥ 120	Verticale, continue et solide
≥ 400	Sans conditions spécifiques

\* Plateforme sans barrière de protection.



R Course

A Largeur de la plateforme (standard 800 mm). Largeur réduite disponible en option

PL Passage libre (standard 800 mm)

d Distance libre entre plateforme et surface adjacente sur le côté sans embarquement

(1) Profondeur de la plateforme

(2) Espace minimum pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 1 500 mm)

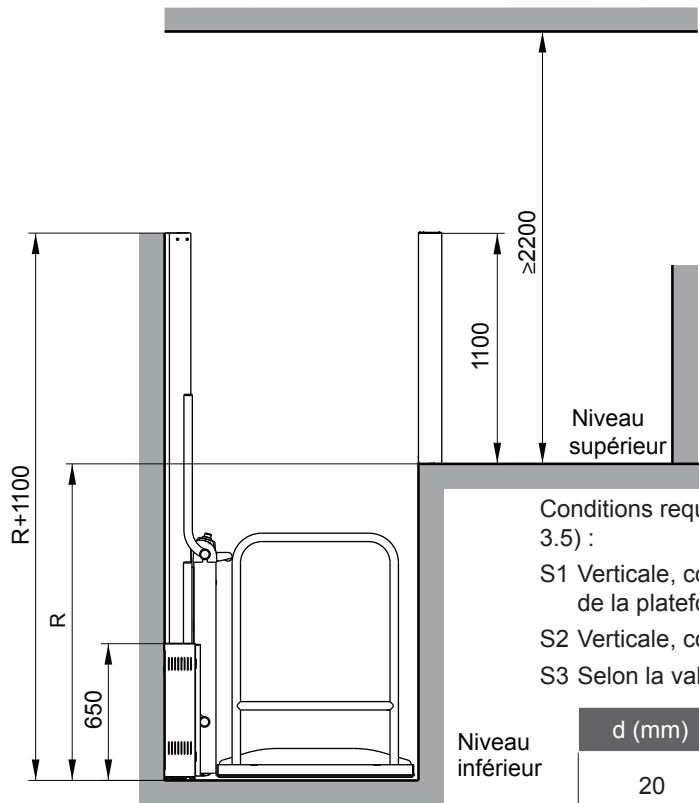
(3) Espace minimum total au niveau inférieur pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 2 985 mm)

(4) Distance entre plateforme et mur d'embarquement du niveau supérieur

(5) Distance entre plateforme et mur de fixation

(6) Distance entre la paroi de fixation et l'extrémité de la plateforme (A+235 pour plateforme sans rampe)

### 3.4. Course supérieure à 500 mm, embarquement à 90°

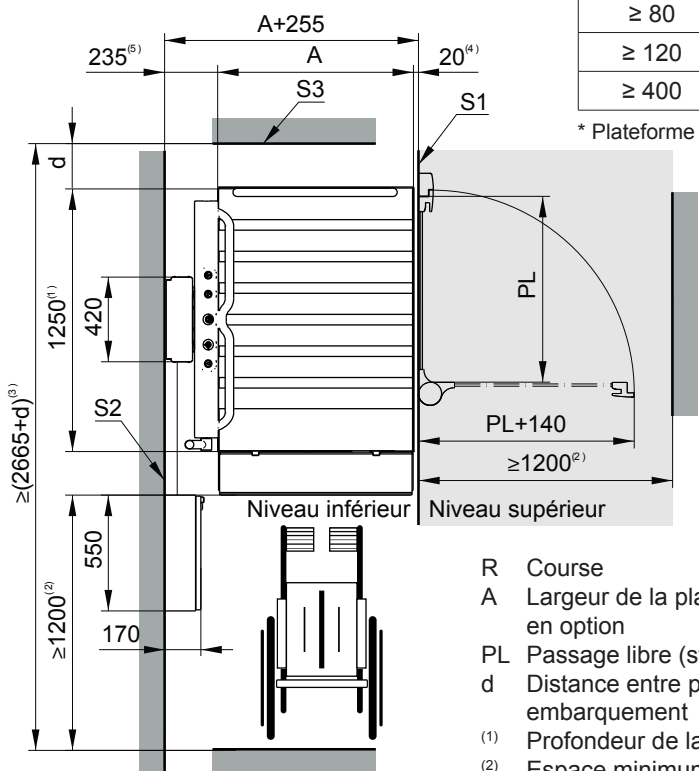


Conditions requises pour les surfaces adjacentes (voir paragraphe 3.5) :

- S1 Verticale, continue, solide et sans aspérités ; sur toute la longueur de la plateforme
- S2 Verticale, continue, solide et sans aspérités
- S3 Selon la valeur de la distance à la plateforme (d) :

d (mm)	Surface
20	Verticale, continue, solide et sans aspérités ; sur toute la dimension de la plateforme*
≥ 80	Verticale, continue, solide et sans aspérités
≥ 120	Verticale, continue et solide
≥ 400	Sans conditions spécifiques

\* Plateforme sans barrière de protection.



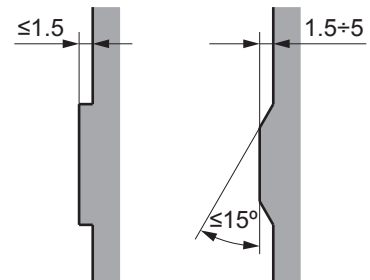
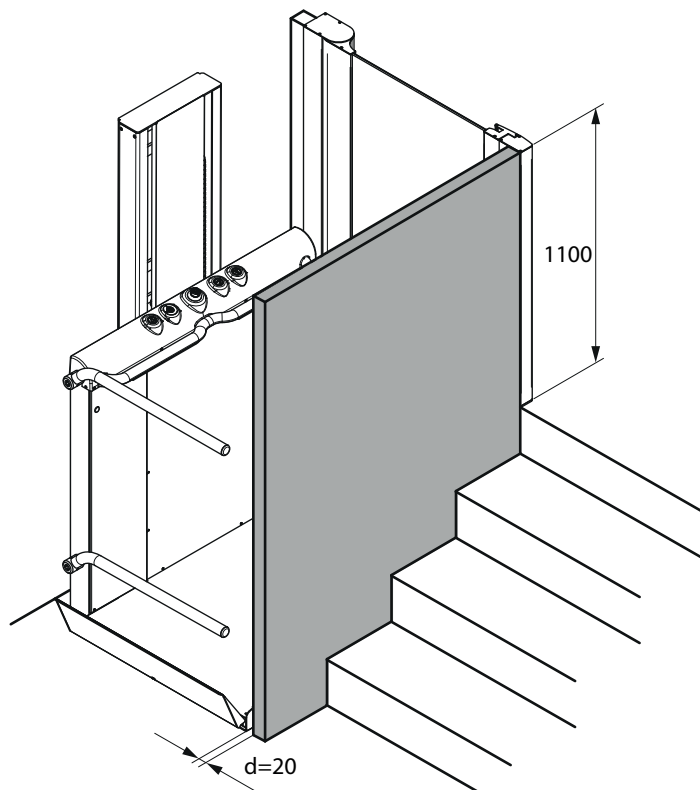
- R Course
- A Largeur de la plateforme (standard 900 mm). Largeur réduite disponible en option
- PL Passage libre (standard 900 mm)
- d Distance entre plateforme et surface adjacente sur le côté sans embarquement
- (1) Profondeur de la plateforme
- (2) Espace minimum pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 1 500 mm)
- (3) Espace minimum total au niveau inférieur pour une utilisation avec un fauteuil roulant (recommandé 2 965+d mm)
- (4) Distance entre plateforme et mur d'embarquement du niveau supérieur
- (5) Distance entre plateforme et mur de fixation



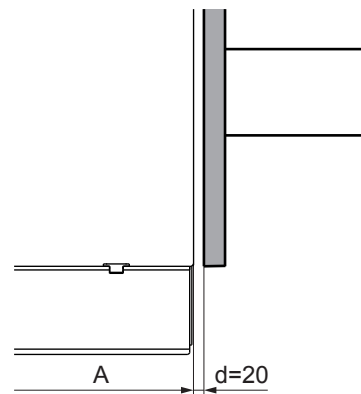
### 3.5. Conditions requises pour les surfaces adjacentes

Nous donnons ci-après plusieurs exemples des cas de figure les plus habituels, avec une disposition d'embarquement à 180° et un escalier situé sur le côté dénué d'embarquement. Pour les autres cas de figure, les conditions requises données dans les exemples choisis peuvent être extrapolées.

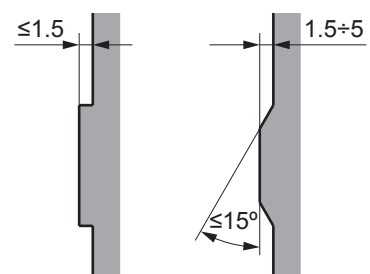
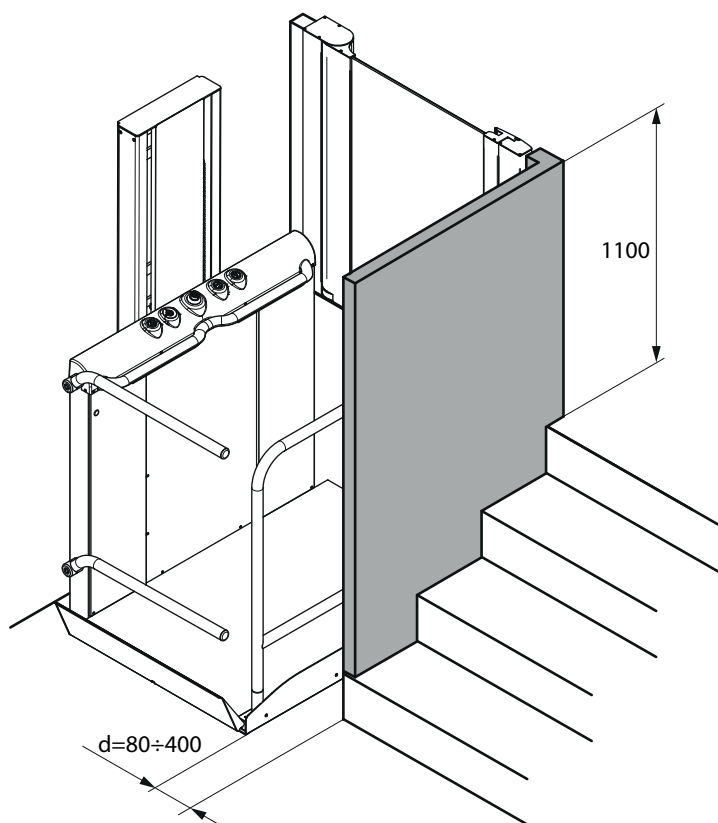
**Verticale, continue et solide, sur toute la dimension de la plateforme, pour  $R > 500$  ( $d=20$ )**



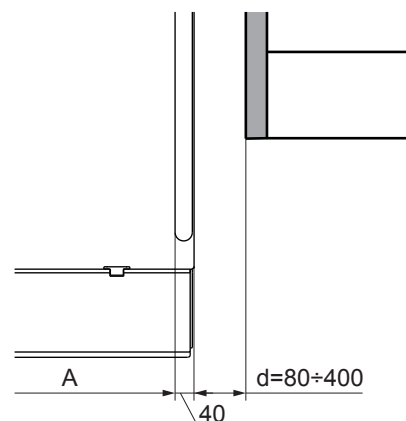
Dimensions de projections permises pour paroi sans saillies



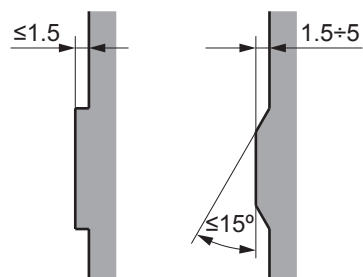
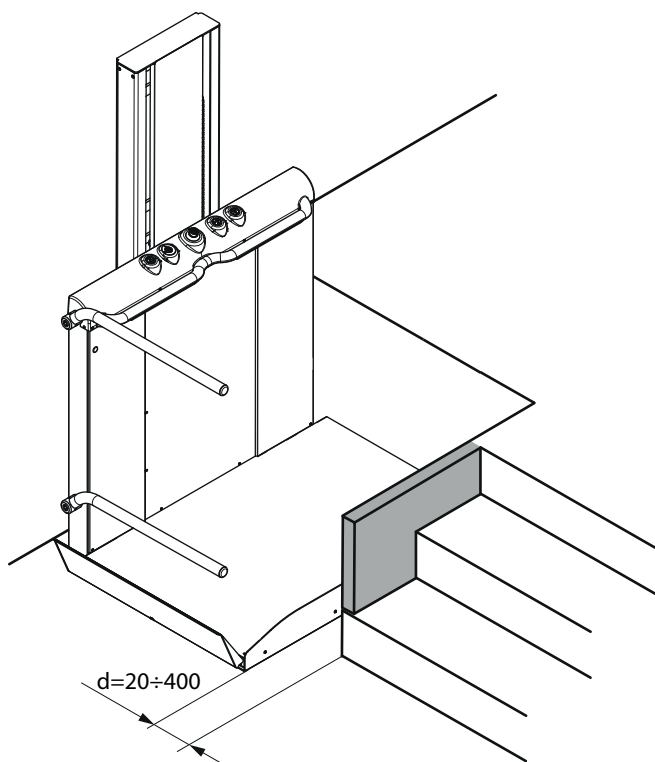
**Verticale, continue et solide, pour  $R > 500$  ( $d=80 \div 400$ )**



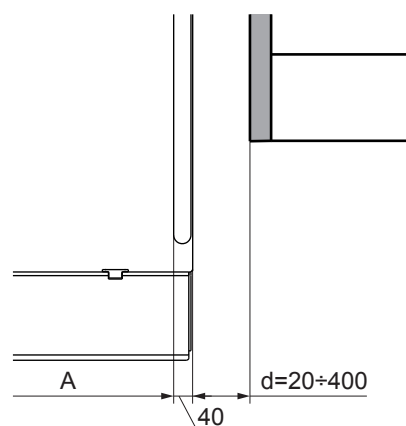
Dimensions de projections permises pour paroi sans saillies (pour  $d=80 \div 120$  uniquement)



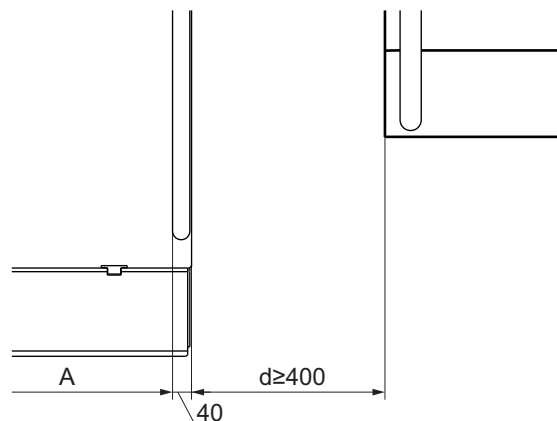
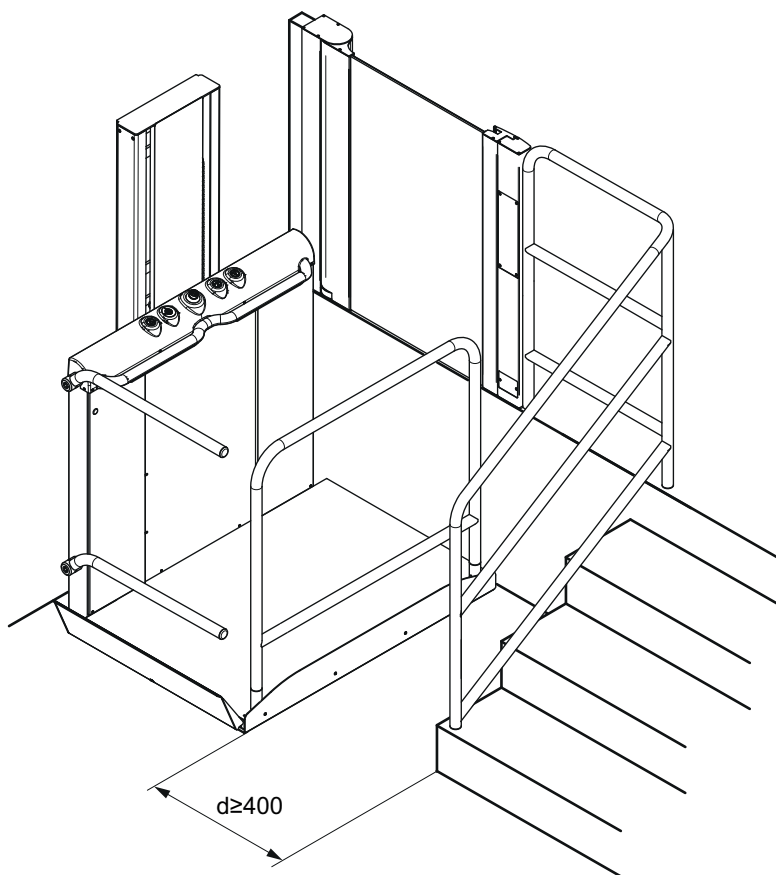
**Verticale, continue et solide, pour  $\leq 500$  ( $d=20\div 400$ )**



Dimensions de projections  
permises pour paroi sans saillies  
(pour  $d=20\div 120$  uniquement)

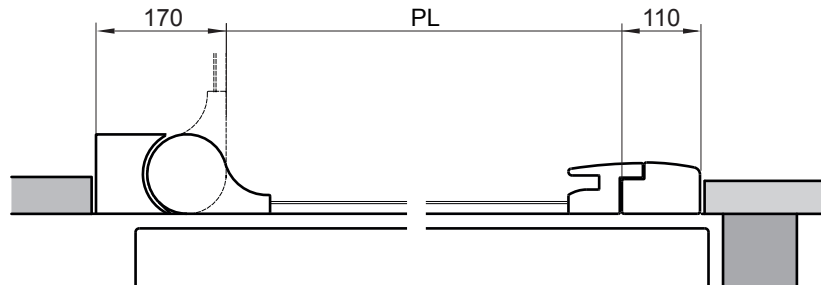


**Sans conditions requises particulières ( $d\geq 400$ )**

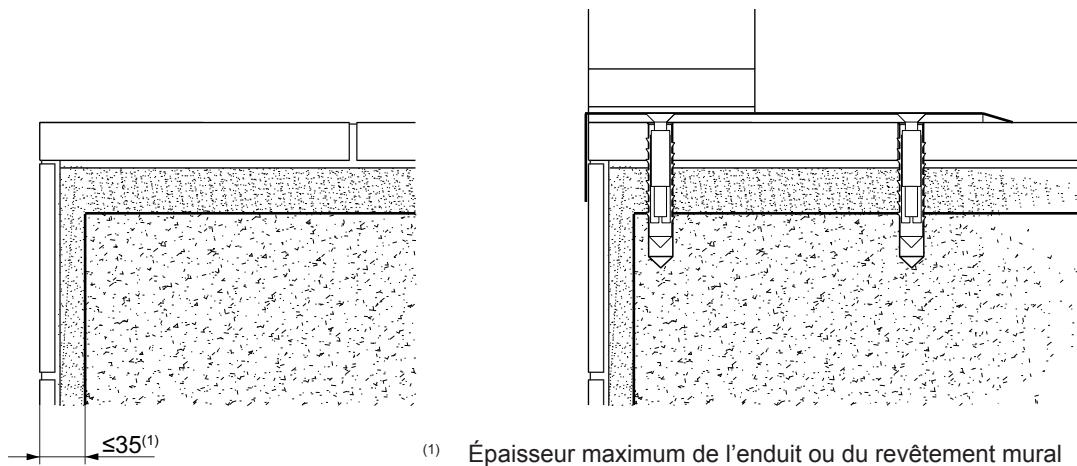


### 3.6. Porte de niveau supérieur

#### Dimensions de la porte

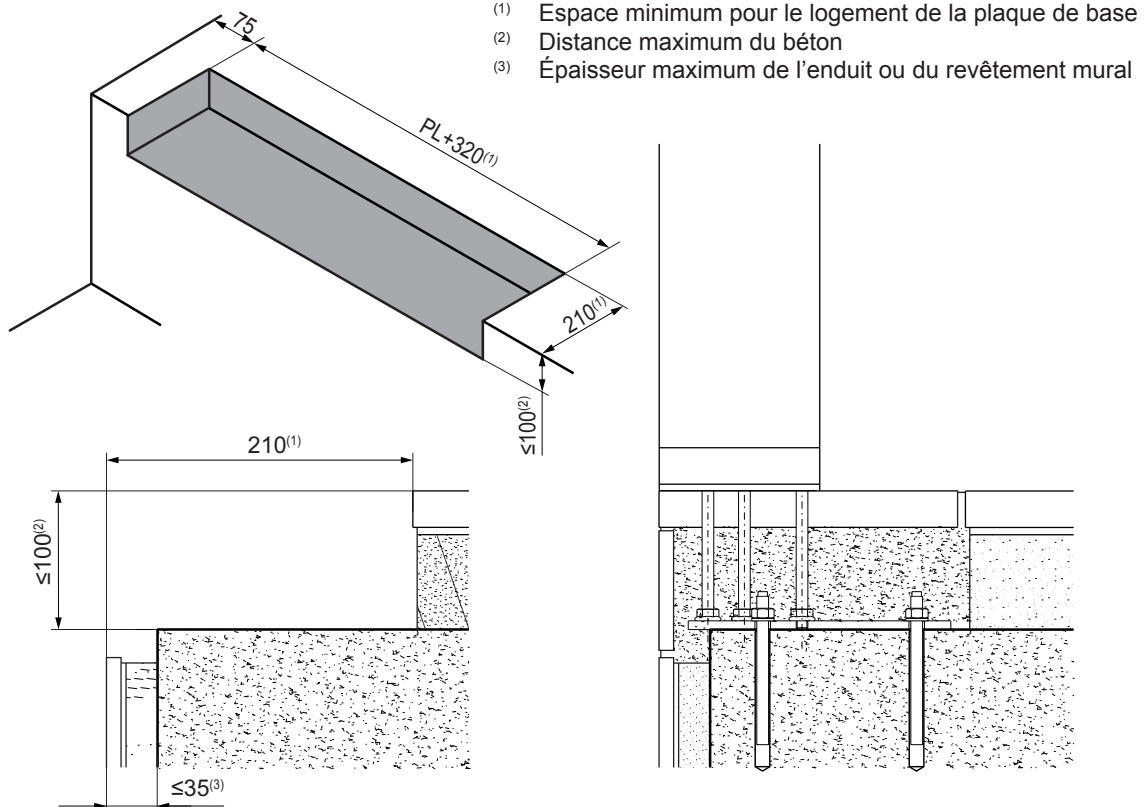


#### Fixation directe au sol



(1) Épaisseur maximum de l'enduit ou du revêtement mural

#### Fixation avec plaque encastrée



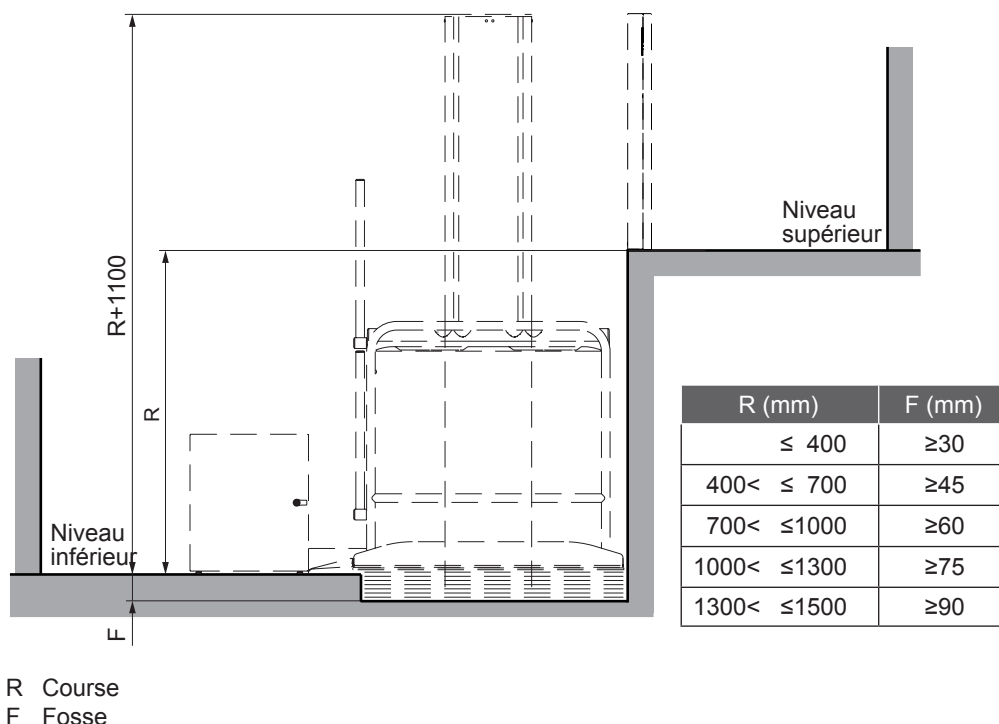
(1) Espace minimum pour le logement de la plaque de base

(2) Distance maximum du béton

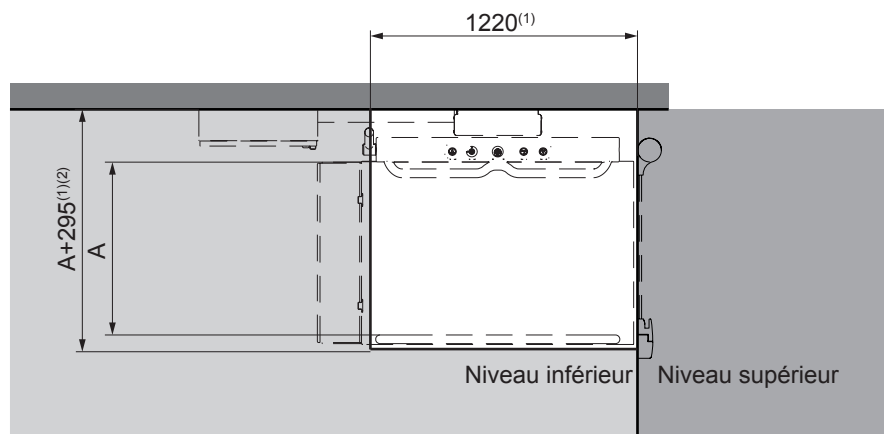
(3) Épaisseur maximum de l'enduit ou du revêtement mural

### 3.7. Fosse pour soufflet de protection (optionnel)

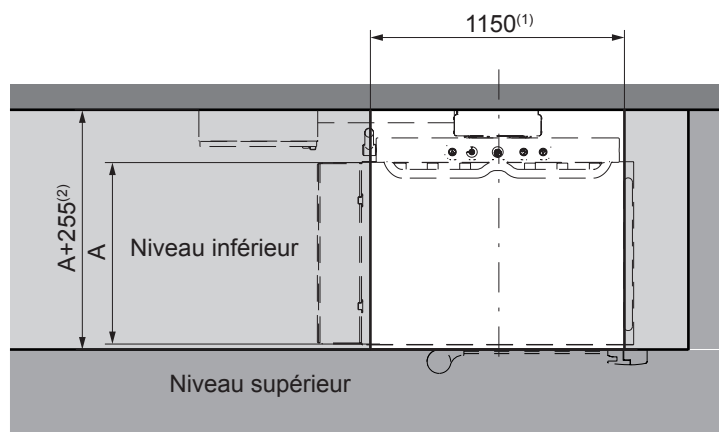
#### Élévation



#### Niveau embarquement à 180°



- A Largeur de la plateforme  
<sup>(1)</sup> Dimensions de la fosse  
<sup>(2)</sup> A+255 pour plateforme sans rampe

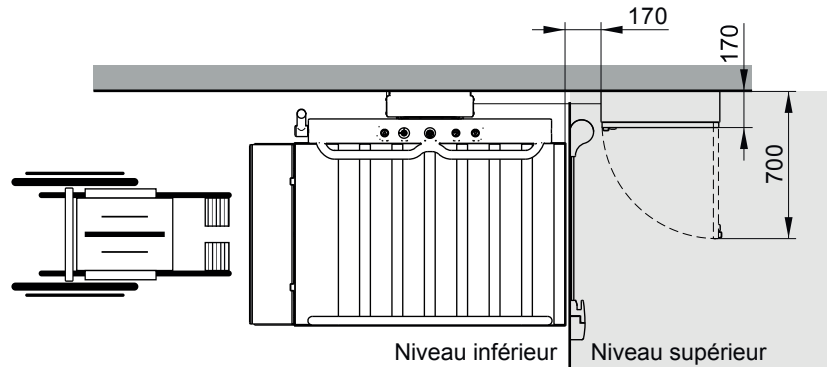
**Niveau embarquement à 90°**


A Largeur de la plateforme

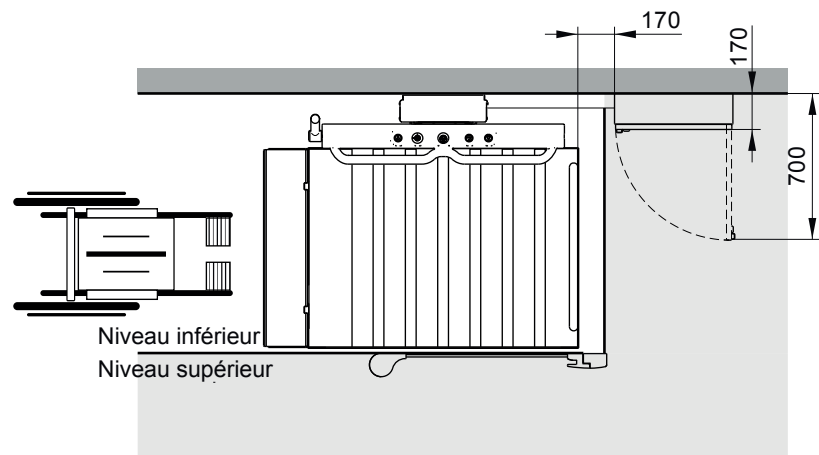
(1) Dimensions de la fosse

### 3.8. Autres localisations de l'armoire

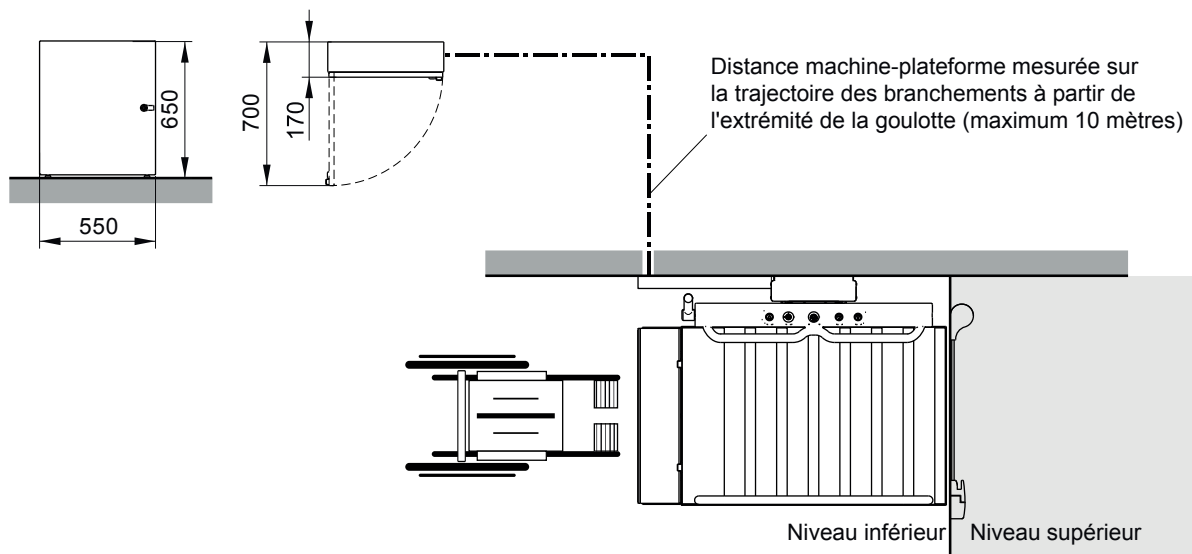
Au niveau supérieur, embarquement à 180°



Au niveau supérieur, embarquement à 90°



Localisation non adjacente au guide







[sales@hidral.com](mailto:sales@hidral.com) | [documentation@hidral.com](mailto:documentation@hidral.com)

Polígono Industrial PARSI  
Calle 7, 3 - 41016  
Sevilla (España)  
+34 954 514 500  
[www.hidral.com](http://www.hidral.com)